

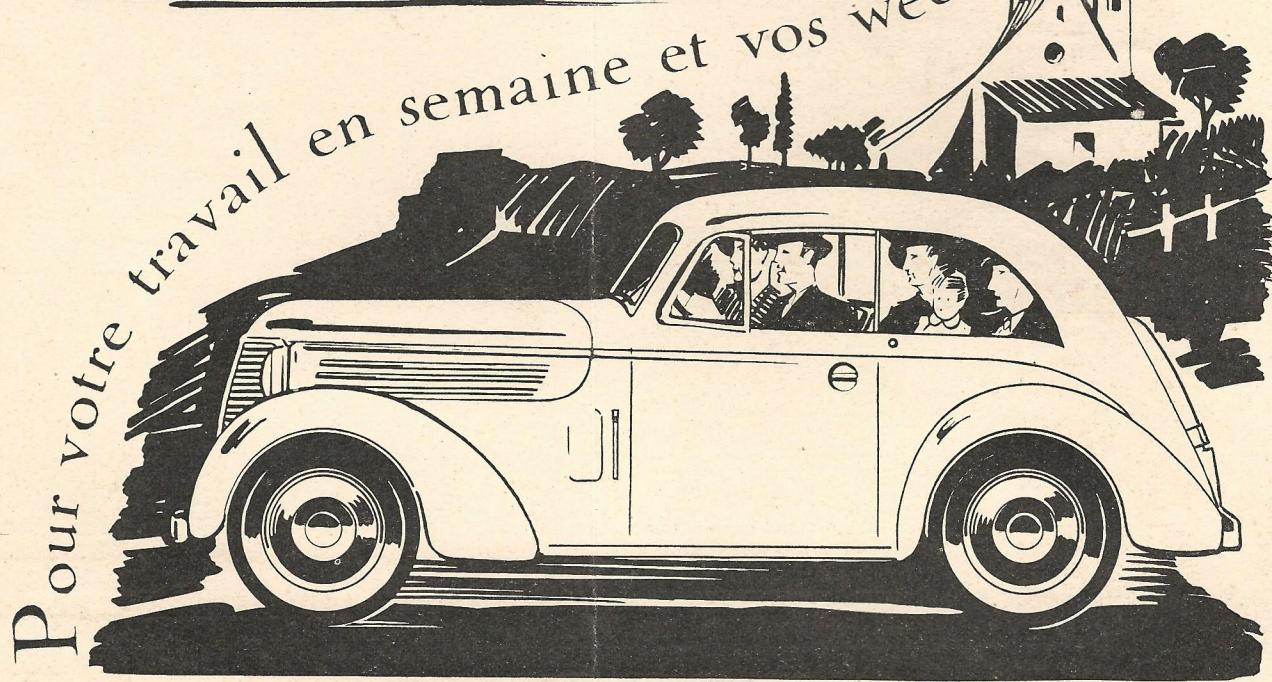
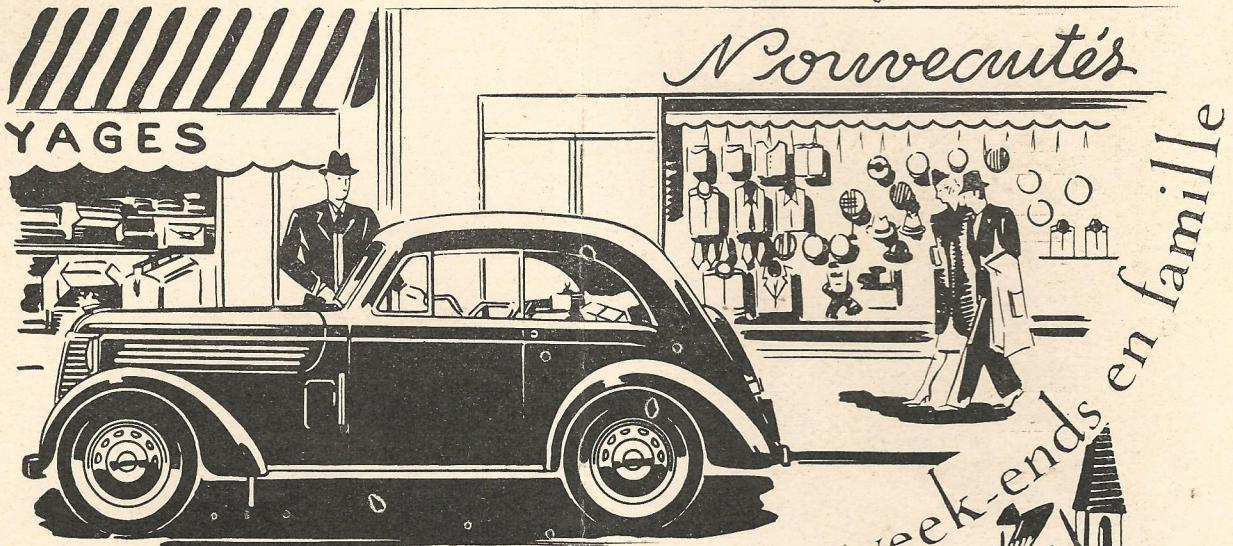
LAURENT VOLANT

AU VOLANT



LA JUVAQUATRE

La voiture de la jeunesse



7 LITRES AUX 100 - 6 CV. - 4 PLACES - 100 A L'HEURE

RENAULT

L'AUTOMOBILE DE FRANCE

VENTE A CREDIT GRACE A L'INTERVENTION DE LA D.I.A.C. 47 BIS, AVENUE HOCHÉ, PARIS

Ecrivez à nos annonceurs de la part de "AU VOLANT", vous serez servis avec encore plus de soin

AU VOLANT

DIRECTION - RÉDACTION
P U B L I C I T É
10, rue Pergolèse, PARIS
PASSY 24-04

ORGANE OFFICIEL MENSUEL DE L'ASSOCIATION "LES VIEUX DU VOLANT" — N° 67 — 7^e ANNÉE — DÉCEMBRE 1938

L'ÉDUCATION DES USAGERS DOIT COMMENCER DÈS L'ENFANCE

TOUTES les questions de Sécurité de la Route intéressent non seulement les automobilistes, mais tous ceux qui, à un moment donné, ont à se trouver sur la chaussée d'une rue ou d'une route. Ce qui revient à dire que la totalité des Français est intéressée à la solution des problèmes de la circulation.

D'autre part, l'âge n'y fait rien et chaque individu doit essayer de connaître le plus rapidement possible les règles qui l'empêcheront ou d'être écrasé ou d'écraser.

Il est donc étonnant, devant la généralité de ces questions, de constater que nos hommes politiques, si enclins à prouver l'intérêt qu'ils portent aux masses, ne s'inquiètent que très accidentellement — c'est le cas de le dire — des problèmes qui cependant font partie de la vie journalière de leurs électeurs.

Toutes ces questions, que l'on cantonne à tort dans « l'automobile » — preuve officielle de richesse ! — devraient être au contraire étudiées consciencieusement. Comme cela n'est pas, l'initiative privée doit s'en occuper. Elle le fait volontiers, mais aimerait être soutenue davantage et considérée autrement qu'un passe-temps utile certes, mais d'une manière bien secondaire !

Cette remarque, faite en passant, une des questions fort nécessaire est celle de l'éducation des usagers.

A l'heure actuelle l'automobiliste est souvent le bouc émissaire; lui seul est assuré, il sera le seul à réparer les torts qu'il fait : à lui d'éviter tous les autres usagers !

Cette façon de penser qui est celle des piétons, des cyclistes, des conducteurs de chevaux, doit être modifiée. Non pas une meilleure entente, mais une compréhension plus grande doit exister entre toutes les catégories d'usagers.

Mais comment faire ?

Les Vieux du Volant font publier régulièrement, grâce à l'appui de toute la presse et de la radio, des « Conseils », qui ont déjà changé la mentalité des usagers.

Mais ils n'arriveront qu'avec beaucoup de mal en ne s'adressant qu'aux adultes, à modifier comme il le faudrait l'état d'esprit actuel : leur action donne des résultats surtout auprès des automobilistes, les autres ne changeront pas leur manière de faire, les habitudes sont inchangables.

Par contre, il existe des esprits maléables : ce sont tous les enfants. Plus ils sont jeunes, plus il est facile de leur inculquer des principes qui feront d'eux des usagers adaptés au progrès trop rapide de ce premier tiers du xx^e siècle.

Il faut les prendre à la maternelle ou à l'école primaire. Il faut les habituer à des créations qui de plus en plus imposent à chacun une discipline qu'il doit respecter puisqu'il emploie ces créations.

Certes ce n'est pas demain que de tels efforts se feront sentir. Mais une œuvre d'intérêt général forme un tout qui se moque du temps; seuls les résultats comptent; l'avenir demande à être préparé.

JOUETS

POUR NOËL ET LE PREMIER DE L'AN

le

SERVICE DE PROPAGANDE DE "AU VOLANT"

peut vous faire avoir

TOUS LES JOUETS

du plus luxueux au plus modeste

— avec une remise de —

15 à 20 %.



N'oubliez pas tous les autres articles
sur lesquels vous pouvez obtenir les

REMISES habituelles de **10 à 40 %.**

Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province : mais n'étant pas une entreprise commerciale, il vous rappelle que toute demande de renseignement entraînant à des frais qui ne vous sont pas comptés, « Au Volant » fait confiance à votre amabilité pour ne faire appel qu'à bon escient à une collaboration qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour vous rendre service.

AUCUNE COMMANDE CONCERNANT L'AUTOMOBILE NE PEUT ÊTRE RÉALISÉE

VITESSE...

MALADRESSE...

IMPOLITESSE...

JE me suis fait traiter de « vieille cloche » ! Je ne me suis pas vexé...

C'était l'opinion de mon interlocuteur, ce n'est pas la mienne !

Je dis que c'était son opinion, car à la clinique où il est entré, sur une civière, huit jours plus tard, il a peut-être changé d'avis !

J'avais simplement dit devant lui, que la plupart des conducteurs allaient trop vite et avant que je ne m'explique il s'était écrié : « Mais, Monsieur, la vitesse c'est la seule raison d'être de l'automobile. » C'est sur cela qu'il avait basé son opinion vis-à-vis de moi.

Je ne suis pourtant pas un ennemi de la vitesse, j'ai au contraire toujours soutenu que ce n'était pas la vitesse qui était un danger, mais bien la maladresse. S'il m'avait laissé m'expliquer, il aurait su ce que je voulais dire, mais il n'avait pas le temps de m'écouter... C'est un homme vite !...

Ce que je voulais dire, c'est que les trois-quarts des conducteurs vont trop vite dans de trop nombreuses circonstances, qu'ils n'harmonisent pas leur vitesse avec le décor.

Tel qui ne va pas trop vite à 110 à l'heure en belle place, va trop vite à 50 dans certains virages ou parmi d'autres obstacles. C'est la relativité de la vitesse non respectée que j'incrimine.

Mais, me dira-t-on, n'avez-vous jamais, surtout plus jeune, commis d'imprudences ?

Oui, je le sais, lorsque nous étions jeunes, des camarades et moi-même, nous nous sommes livrés à des « facéties » parfois imprudentes, mais, comme « quand nous étions jeunes » c'est il y a longtemps, les choses ne sont pas comparables.

Jadis se permettre une « bêtise » fanfaronne pouvait à la rigueur s'excuser, il y avait de la place. Aujourd'hui toutes les « fantaisies » dans la conduite d'une auto sont sans excuses, il n'y a plus de place ! Grosse différence !

Donc ce n'est pas la vitesse possible des voitures que je critique, c'est la manière de l'utiliser.

L'autre jour, je roulais avec un ami, je tenais ma droite, sans le moindre avertissement, un bolide vert clair nous passe...

« Ça filoche », dit mon ami.

« Oui, mais c'est idiot, la route est humide et aujourd'hui assez fréquentée. »

Quinze kilomètres plus loin nous voyons un rassemblement. Une voiture vert clair sur le bas-côté étreint un arbre. C'est celle qui filochait ! Déjà les deux occupants ont été emmenés par une autre auto, assez mal en point.

Mon ami dit presqu'admiratif : « Déjà partis ! qu'est-ce qu'ils nous avaient pris sur un si petit trajet ! Je ne sais pas où ils allaient, mais pense à l'avance qu'ils auraient eu sur nous ! »

« Pardon, aujourd'hui, j'arriverais sûrement avant eux, n'importe où ; quant à savoir où ils allaient j'avais déjà pensé que c'était à la clinique ! »

Et dans les virages ? Combien voit-on de virages mal pris, parce que pris trop vite !

Les pneus gémissent, la voiture fait la queue de poisson, quand elle ne va pas dans le paysage !

**

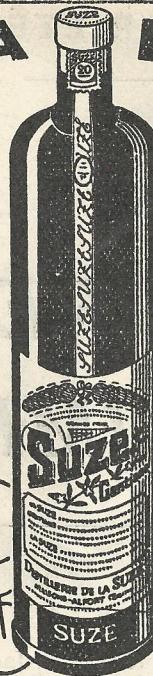
C'est un excellent conseil, de dire tenez toujours votre droite, surtout si vous ne roulez pas très vite.

APERITIF A LA GENTIANE

POURQUOI donner la préférence à la SUZE parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent ?

PARCE QUE "LA SUZE" est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

PARCE QUE la racine de gentiane est recommandée pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.



PARCE QUE pour bien se porter et vivre longtemps il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

"LA SUZE" se boit pure ou étendue d'eau. Pour en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

L'AMIE DE L'ESTOMAC

SUZE

N° 941

la meilleure garantie pour votre moteur

Castrol

BREVETÉE S.G.D.G

en vente dans tous les garages

Malheureusement les pressés, qui aperçoivent devant eux ce-débonnaire-qui-tient-sa-droite, se croient, pour beaucoup, dispensés de le prévenir qu'ils vont passer.

Ils ont tort, car ils doivent prévenir; il est poli de prévenir et il est prudent de prévenir, car le-débonnaire-qui-tient-bien-sa-droite, peut, pour une raison quelconque, faire une ondulation vers sa gauche, il ne peut tout de même pas avoir sans cesse l'œil dans son rétroviseur. S'il est prévenu il n'ondulera pas.

Les non-avertissants en arrivent, à force de surprendre désagréablement ce bon conducteur, à le dégoûter d'être si correct et il décidera un jour de rouler au milieu pour forcer l'avertissement.

On ne sait pas combien ce « truc » de vendre des voitures avec lesquelles le conducteur doit faire 1.000 ou 1.500 kilomètres sans trop forcer a pu éviter d'accidents.

Au début cela a pu paraître un peu étonnant de voir livrer des voitures non prêtes à être utilisées complètement. On s'y est habitué.

Mais cette première période qui force l'acquéreur à la prudence, à cause de son porte-monnaie, a droit à une infinie reconnaissance.

En effet, cet acquéreur a ainsi le temps de se familiariser avec son engin et lorsqu'il veut voir si c'est vrai qu'il tient « facilement » le 110, il a eu plus de 1.000 kilomètres pour s'habituer à sa voiture; car soyez certain que beaucoup sans le rodage a faire auraient vérifié dès les premiers jours le maximum avec un outil qu'ils ne connaissaient pas.

L'allure « touriste » préalablement imposée est des plus salutaires.

Mais y a-t-il encore des touristes? Je répondrai « Pas beaucoup ». Au moins pour les « touristes complets », c'est-à-dire qui voyagent pour regarder même en roulant.

Les touristes d'aujourd'hui ne visitent que tels points qu'ils ont décidé de voir. Là ils laissent la voiture et « ils suivent le guide ».

Mais les touristes qui s'intéressent aux paysages entre les buts choisis sont rares. La moyenne, Monsieur, voyons la moyenne !

Gagner un kilomètre sur la dernière fois! Une hanse !!!

Il m'a été donné d'aller à un concours de chiens de chasse, le dimanche du Grand Prix de Deauville. Le rendez-vous était sur la route nationale entre Pacy-sur-Eure et Évreux; un vaste échancrément au côté de la route permettait le garage des voitures. Nous n'y sommes restés que peu de temps, par peur!

Il y avait là des voitures bien garées, évidemment, de chaque côté de la route et malgré tout, un mouvement de gens avec des chiens, à la laisse bien sûr, mais enfin de loin les conducteurs pouvaient penser à quelque chose d'anormal, un grave accident peut-être, un embûchement?

Je n'en ai pas vu un seul ralentir!! Probablement et toujours à cause de la moyenne!

J'ai vu passer le jeune conducteur qui a invité son ami pour lui faire voir « Comment qu'elle marche »; un œil fixé sur l'aiguille du compteur, il fait constater qu'elle touche le 110... qu'elle l'a déjà fait mais qu'il cherche à toucher le 111. Après quoi, s'il n'est pas encore entré dans une clinique il voudra le 112!!!

J'ai vu passer dans leur petite conduite intérieure, qui ne peut faire que du 80, Monsieur et Madame les yeux droits devant eux sur la route. Monsieur dit : « Te souviens-tu, bobonne, la dernière fois qu'on a fait ce tronçon-là on a mis 57 minutes 8 secondes, si on pouvait faire moins de 57 aujourd'hui ». Et ils avaient choisi ce jour-là!

Oui, il y a de beaux jours pour les cliniques.

D'ailleurs j'ai voulu faire un petit livre de « Conseils aux Conducteurs qui désirent conduire quarante ans sans accidents ». Le « Syndicat des Cliniques du Monde » m'a fait un pont d'or pour que je m'abstienne. Par les temps qui courent vous comprenez que je me suis abstenu, d'autant plus que l'éditeur pressenti m'avait déillusionné tant sur les chances de vente, que sur l'utilité du bouquin!!!

Pensez-vous, qu'un Monsieur qui a son Permis de conduire suppose qu'il a encore quelque chose à apprendre!!! Vous vous ferez traiter de « vieille cloche »!

C'est tellement vrai, lui dis-je, que cela m'est précisément arrivé tout dernièrement.

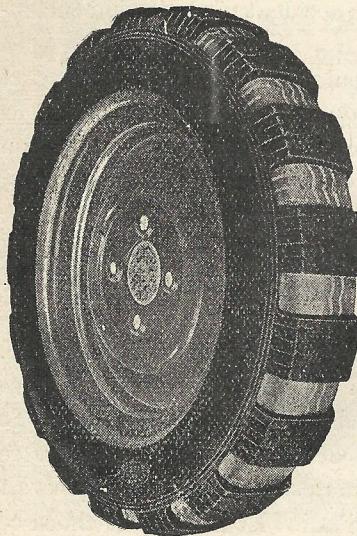
Maurice LEGRAS.

Note de la Direction. Inutile de dire qu'avec le « pont d'or » en question, cet article n'est pas rémunéré!

INFORMATIONS

Un protège-pneus

Les Établissements Landete lancent sur le marché un nouveauté appelée à faire sensation : le « protège-pneus ».



Spécialement conçu pour la neige, les terrains gras, les routes défectueuses, il passe partout où le pneu ordinaire patine, et roule sur la route normale comme un pneu ordinaire. Plus d'usure de pneus, plus de dérapage, 90 % des crevasses supprimées, tels sont les principaux avantages de cette nouveauté qui fait penser à l'oeuf de Christophe Colomb tant l'idée en est simple. Simple également son utilisation.

En effet, le « protège-pneus » monté au départ, vous n'aurez plus à vous en occuper jusqu'à votre retour.

Nous invitons nos lecteurs à se documenter auprès de Établissements P. Landete, 12, rue de l'Abreuvoir, à Courbevoie (Seine), qui leur

adresseront gracieusement prospectus et tarif de cette intéressante nouveauté. On demande des agences pour la France entière.

Un sport à éviter

Le cœur de l'homme se fortifie dans la pratique raisonnée d'un travail proportionné à sa vigueur. Il se surmène dans la poursuite d'un effort qui dépasse ses possibilités.

Or, de l'avis de toutes les sommités médicales, le lancement à la manivelle des moteurs modernes, avec son rythme accéléré, l'effort considérable et discontinu qu'il exige, est un exercice qui excède la puissance du muscle cardiaque et provoque une dangereuse fatigue.

Moralité : ayez dans votre garage un chargeur Oxymétal, auquel vous confierez votre batterie, la nuit, et qui vous la rendra le matin, prête pour d'allègres départs (Westinghouse, 23, rue d'Athènes, Paris).

Attention

VIEUX du Volant n° 9707 estime faire œuvre utile en signalant à ses Camarades que, souffrant depuis très longtemps de douleurs rhumatismales, ainsi que d'une sciatique qui le tenait éloigné de ses affaires, il a été complètement guéri par un nouveau traitement, absolument externe, et qui n'empêche aucunement de pourvoir à ses occupations. Il sera heureux de donner tous renseignements utiles aux Vieux du Volant qui lui écriront ou lui téléphoneront : Bezinge, industriel, 12, rue Faraday, Paris. Carnot 21-49.

Au hasard des adhésions

Nous relevons le nom de notre adhérent M. Albert Labarrère, un électricien spécialiste de l'automobile de la première heure, expert auprès des tribunaux et président de la Fédération des Électriciens Spécialistes de l'Automobile.

La maison qu'il a fondé en 1912 au 27 de la rue Brunel, à Paris, dans le 17^e arrondissement, est toujours très appréciée des connaisseurs.

Il faut admettre que la référence est sérieuse à tous les points de vue car les vingt-six années d'expérience professionnelle et commerciale forment une garantie absolue de compétence et de bonne gestion.

Nous engageons tous les Vieux du Volant à consulter ce praticien pour tous les cas les concernant, et, connaissant le bon sens et la courtoisie naturelle de M. Labarrère, nous pouvons les assurer qu'ils seront toujours bien reçus et bien conseillés.

Nous pouvons également vous faire savoir que des conditions vous seront faites en qualité de collègue.

Tout ce qui concerne l'électricité automobile. Station-Service des principales marques. Tous accessoires. Toutes réparations. Toutes transformations.

Un conseil ne coûte rien !

AVEZ-VOUS
ESSAYÉ
CETTE PUBLICITÉ ?

GRACE A ELLE
VOUS GAGNEREZ
DE L'ARGENT

VITESSE ET POIDS LOURDS

EN parcourant les journaux, j'enregistre avec tristesse, les trop nombreux accidents où les poids lourds sont trop souvent en vedette.

Le dernier, à ma connaissance, est celui de Pantin : un mort, une trentaine de blessés. D'après les articles et les premiers constats : vitesse excessive du véhicule, le conducteur n'ayant pu manœuvrer son car devant un obstacle imprévu. Je ne connaîtrai pas le résultat de l'enquête, mais d'ores et déjà je retiens ces premiers témoignages de « Vitesse excessive ».

Je suis tout à fait d'accord avec vous, pour conclure que la vitesse pure n'est pas dangereuse — je conduis moi-même très vite — mais qu'elle le devient lorsque vous traversez une zone non sûre, lorsqu'un obstacle peut surgir inopinément sur votre route.

Il est évident que le problème de la vitesse est, depuis la guerre, en progression constante. Il n'est pas à réprover. La sécurité mécanique a marché de pair, et s'est adaptée aux conditions posées. Si nous pouvons aller vite nous avons des voitures construites en conséquence : vitesse et sécurité ont progressé ensemble.

Nous pouvons admettre que, même à grande vitesse, sur bonne route, assez large, si un obstacle surgit à une distance raisonnable, le conducteur peut freiner ou décrire un arc de cercle assez rapide qui pourra lui faire éviter l'obstacle.

C'est alors que vient se poser le problème du gros véhicule (cars de tourisme, transports commerciaux, etc...). Il est évident que, dans ce domaine, le raisonnement ne peut être semblable. Les mêmes perfectionnements ont été réalisés surtout depuis deux ou trois ans. La vitesse de ces machines a considérablement augmenté et, si la solidité de construction permet d'envisager une sécurité mécanique réelle, les dangers de la route, pour ces véhicules, se sont multipliés en même temps que leur vitesse s'est accrue. A part le problème du freinage, tous les autres n'ont pas eu de solution. Il est de toute évidence qu'un gros car ne pourra décrire un arc de cercle à 80 kilomètres à l'heure sur un coup de volant de son conducteur, sans accident inévitable. Là intervient un tas de facteurs géométriques et physiques, que même le bon conducteur ne pourra prévoir.

Or, pour conclure, alors qu'une voiture de tourisme roulant à 80 ou 90 à l'heure, aura toutes les chances de se tirer d'une position délicate, un gros véhicule roulant à même allure aura, dans un même cas, par son encombrement et son poids, toute chance d'accident.

Et, c'est ici le but de cet exposé, nos « poids lourds » modernes roulent à une vitesse excessive; non pas dans une ligne droite, mais dans des endroits non sûrs.

Maintes fois j'ai pu constater des cars (ce sont eux que je vise particulièrement) roulant à plus de 80 kilomètres à l'heure. Je les suivais, pour m'apercevoir que les ralentissements n'étaient qu'à peine marqués aux endroits dangereux. Il m'est arrivé d'emprunter ce moyen de transport, et certains chauffeurs, esclaves de l'horaire, m'ont-ils dit, commettent de véritables imprudences. J'ai vu personnellement quatre accidents graves de cars depuis l'été dernier, dans tous les cas si la vitesse avait été plus réduite, l'accident n'aurait pas eu de suites sérieuses.

Ne croyez-vous pas que, dans ce domaine encore, il serait du devoir des « Vieux du Volant » de tirer la sonnette d'alarme, et d'attirer l'attention des pouvoirs publics, vers une réglementation sévère de vitesse pour les gros véhicules.

N'y a-t-il pas aussi des vies humaines à sauvegarder parmi ces gens qui, n'ayant pas d'auto à leur disposition, mettent leur existence entre des mains qui ne paraissent pas s'en soucier.

Un simple régulateur plombé, par un inspecteur du contrôle d'État, suffirait.

Maintenant quelle est la limite à autoriser?... Les avis seront évidemment partagés. Certains pays, en Suisse par exemple, les cars roulent lentement. Par contre, les Allemands en ont qui dépassent le 100 à l'heure. Ils circulent, il faut le dire, sur des autostrades appropriées.

Pour nous, en France, avec l'état actuel de nos routes, il serait, à notre avis, raisonnable que nos gros véhicules ne dépassent pas le 70 en marche normale. Vitesse qui devrait tomber à 30 ou 40 aux passages dangereux. Un contrôle sérieux par la gendarmerie, ou tout autre organisme, amènerait vite des résultats souhaitables.

Pierre VINCENT, ingénieur E. T. P

DE L'IMPORTANCE DE L'ÉCLAIRAGE

Le krypton est un des gaz les plus rares et les plus précieux de l'atmosphère, où il est dilué à la dose infime de 1 litre de krypton pour 1.000 mètres cubes d'air.

Placé dans une atmosphère de krypton, le filament de tungstène des ampoules électriques ne se volatilise plus; on peut sans inconvénient le porter à une température plus élevée, sans risquer l'aminissement progressif du filament et le noircissement rapide de l'ampoule qui se produisent fatalement quand on survole une lampe ordinaire. Ainsi, on peut augmenter le rendement lumineux de la lampe sans compromettre sa vie normale.

On conçoit immédiatement tout l'intérêt d'une telle lampe. Cela représente une sécurité accrue, une tension nerveuse bien moins grande pendant la conduite nocturne et la possibilité de rouler plus vite la nuit.

Tout automobiliste sait quelle est l'importance d'une portée suffisante de ses phares. Quand on conduit sur des routes non éclairées, on a les yeux fixés sur la zone précise où les phares cessent d'éclairer suffisamment pour distinguer un obstacle. Instinctivement, on scrute cette zone dangereuse, on cherche à percer la pénombre, afin de pouvoir freiner en temps utile dès qu'on perçoit un danger. Plus cette zone dangereuse est éloignée, plus grande est la sécurité : c'est l'évidence même. Sans doute, des phares bien compris et bien réglés permettent déjà d'atteindre de bonnes portées avec les lampes courantes. Mais, dans ce domaine, le meilleur est tout juste assez bon, et le meilleur phare du monde ne peut pas projeter plus de lumière que n'en donne la lampe qui l'équipe.

Or, toute augmentation de flux lumineux émis par le filament se traduit automatiquement, et quel que soit le phare, par une augmentation de portée.

Les conséquences de cette amélioration sont considérables. Il n'est guère que les conducteurs novices ou ceux qui ne savent pas faire un essai scientifique, pour s'imaginer que, par la vertu de leurs freins hydrauliques, ou auto-serreurs, ils pourront s'arrêter sur 10 mètres en marchant raisonnablement à 60 ou 70 à l'heure. La vérité, c'est que la distance d'arrêt dépend, non seulement de la valeur des freins, mais encore du coefficient d'adhérence des pneus avec le sol. Tant que les roues de nos voitures n'engrèneront pas dans des crémaillères, comme les funiculaires de montagne, nous serons tributaires de l'état du sol, plus ou moins glissant, qui nous oblige à prévoir longtemps d'avance le coup de frein... et à l'appliquer prudemment.

On a dressé des tableaux des distances d'arrêt, basés sur des essais pratiques. En voici un, qui tient compte de la demi-seconde qui s'écoule à partir du moment où le danger est perçu jusqu'au moment où les roues commencent à s'opposer à l'inertie de la voiture. Ce temps de une demi-seconde varie, naturellement, d'un conducteur à l'autre; il peut se réduire à 3/10^e de seconde chez des conducteurs supérieurement doués — il monte à 1 et même 1,5^e de seconde dans la majorité des cas.

En comptant 1/2 seconde pour le réflexe, voici les distances d'arrêt d'une voiture selon que le sol est très bon, moyen et mauvais (en premier vitesse de la voiture) :

A	20 km/h	4 m. 74	5 m. 91	10 m. 71
A	40 km/h	13 m. 68	18 m. 25	36 m. 95
A	60 km/h	26 m. 12	36 m. 72	79 m. 32
A	80 km/h	42 m. 60	61 m. 60	123 m. 70
A	100 km/h	68 m. 30	97 m. 80	213 m. 80
A	120 km/h	87 m. 70	120 m. 70	297 m. 70

Comme on le voit, il y a un intérêt vital à voir le danger d'assez loin pour pouvoir l'éviter à temps, sans risquer le dérapage par blocage des roues. Faute de deux ou trois mètres, le cycliste non éclairé se retrouvera sous les roues, le chantier abandonné ne pourra être évité, le passant inconscient sera renversé...



LE PLUS BEAU PALMARÈS
EST CELUI DE

B.V

FAITES LUI CONFIANCE, DANS VOTRE INTÉRÊT
POUR VOS BRAS ELECTRIQUES DE
CHANGEMENT DE DIRECTION

B.V toujours 1er !

B.V LA MARQUE DE QUALITÉ
POUR TOUT L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE
EN VENTE CHEZ :

LE MEILLEUR
•
LE PLUS EMPLOYÉ
•
LES PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES

VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines
Magasins, Bureaux, etc., etc...

avec

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Adopté par le Salon de l'Automobile depuis 1928

52 à 56, Rue du Landi
St-OUEN (Seine)

ÉCHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

Tél. : CLIGNANCOURT 01-22

AGENTS RÉGIONAUX DEMANDÉS

**Vous êtes
un
bon conducteur**

vous avez droit
à des égards

O. F. A.

vous dira
comment
il consent

**des conditions
exceptionnelles**

aux Vieux du Volant

**UN RENSEIGNEMENT
NE COUTE RIEN**

**OFFICE FRANÇAIS D'ASSURANCES
AUTOMOBILES**

56, Rue La Rochefoucauld — PARIS

Téléphone : TRINITÉ 43-53



CHEZ

LES VIEUX DU VOLANT

AVENIR

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.

Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.

Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets, des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.

Nos résultats :

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 14 % en 1937.

La disparition aussi soudaine de notre dévoué Président-Fondateur fait un grand vide au sein de notre Comité. Au nom de l'affection qui nous liait au Dr Fringuet et dont nous le soutenions avec tant de joie dans les moments qui furent difficiles, nous avons décidé que son nom resterait toujours en tête de l'Association qu'il a créée avec la conviction sincère qu'elle devait rendre service.

Mais également nous avons désiré honorer l'œuvre de celui qui avait toute notre estime : nous relevons le flambeau qui vient de lui échapper ; nous le porterons haut et loin, tous nos camarades étroitement unis dans cette tâche que nous acceptons, sûrs de la remplir grâce à cette amitié qui fait un bloc irrésistible des 10.462 Vieux du Volant inscrits à ce jour.

Et pour répondre au dynamisme que notre Président-Fondateur avait à chacune de nos réunions, notre premier acte a été de concrétiser ses projets en un plan d'action que nous réaliserons dans l'année qui vient.

L'essai actuel de Surveillance Routière va être intensifié avec la collaboration de tous nos camarades anciens magistrats, avoués, avocats, huissiers, officiers de gendarmerie.

Les Vieux du Volant vont créer dans les écoles primaires des « Brigades de Sécurité », composées d'enfants qui ainsi se feront et feront à leurs camarades plus jeunes encore une mentalité compatible avec les obligations de la circulation moderne.

Nous allons réclamer une surveillance plus grande du réglage des phares en position Code : car il est inadmissible qu'en 1939 la plupart des autos éblouissent ceux qui viennent en face.

Nous allons exiger que soit impitoyablement appliqué l'article 49 du Code de la Route, qui fait une obligation aux cyclistes d'avoir un feu rouge à l'arrière de leurs machines et non une simple surface réfléchissante : c'est une question de vie ou de mort pour ces usagers.

Nous allons commencer une vaste campagne pour que les piétons, lorsqu'ils sont obligés d'emprunter la chaussée des routes, circulent en tenant leur gauche. Ils verront ainsi venir le danger s'il y a lieu ; l'éviter de ce fait ; et les automobilistes n'auront plus seuls la responsabilité de découvrir le piéton.

Mais pour tout cela, il est indispensable que tous nos camarades nous soutiennent efficacement.

D'abord ils doivent montrer l'exemple pour leurs phares-code, pour leurs vélos, s'ils en ont, pour tenir leur gauche lorsqu'ils circulent à pied sur une route où le manque de sentier les oblige à emprunter la chaussée.

Ensuite ils doivent faire adhérer à notre Association tous leurs amis, s'ils ont l'ancienneté nécessaire, et s'ils sont dignes des Vieux du Volant : aucun automobiliste qui peut être des nôtres ne doit laisser à d'autres le soin de travailler à sa propre sécurité.

Enfin, nous faisons un pressant appel à nos délégués. Représenter une association telle que les Vieux du Volant est une fonction honorifique, qu'il ne suffit pas d'accepter pour ne plus y penser. D'ailleurs la grande majorité de nos délégués l'ont bien compris et nous avons des dévouements merveilleux, que nous vous présenterons dans les mois qui vont suivre. Mais il faut un ensemble complet. Nous sommes certains que nous l'aurons.

Et ainsi, grâce à chacun des Vieux du Volant, suivant les tâches acceptées, l'œuvre si belle grandira encore, portant bien haut le nom de notre Président-Fondateur.

LE COMITÉ.

ON NOUS ÉCRIT

VOICI une lettre que nous sommes très heureux de communiquer :

« Monsieur le Secrétaire Général,

« Comme suite à votre lettre du 3 novembre, au sujet de ma voiture volée, j'ai pu ramener ma voiture dimanche.

« Je tiens à vous remercier de votre amabilité à ce sujet, car, seul, votre renseignement m'a fait récupérer ma voiture.

« Celle-ci d'ailleurs n'a pas trop souffert de son voyage forcé à Paris.

« Vous renouvelant mes remerciements je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

P. S. — Vous serait-il possible de me donner nom et adresse de la personne qui vous a signalé ma voiture afin que je puisse la remercier.

« H. KLEIN, Loire-Inférieure. »

C'est grâce, en effet, à l'un des nôtres, M. Sheid, que nous avons pu retrouver par le numéro inscrit sur l'insigne de cette voiture, son véritable propriétaire.

Donc ne manquez jamais de nous signaler une voiture portant notre insigne qui vous semble abandonnée. Nous pouvons ainsi rendre service à des adhérents.

La manière dont doit se comporter le piéton lorsqu'il est obligé d'emprunter la chaussée intéresse beaucoup nos camarades. C'est tout à fait naturel, car avec la mauvaise saison la visibilité est encore plus défectueuse.

Voici les lettres reçues à ce sujet :

« Messieurs,

« Il y a déjà longtemps que je vous ai écrit pour vous signaler la nécessité d'entamer une campagne ayant pour objet d'obliger les piétons à marcher sur leur gauche, et non pas sur leur droite, lorsqu'ils empruntent la chaussée.

« En effet, neuf sur dix des accidents dont les piétons sont victimes pourraient être évités si, au lieu de tourner le dos aux véhicules qui suivent la même moitié de route qu'eux-mêmes, ils faisaient face aux véhicules en question, qui risquent à chaque instant de les écraser, ne serait-ce que par dérapage involontaire ou mauvaise visibilité la nuit.

« Je vois avec plaisir que dans votre dernier numéro, page 3, dernier paragraphe, vous relevez, d'après un frère américain, que parmi les douze causes d'accidents les plus fréquentes, figure en bonne place le fait pour les piétons de marcher sur la partie droite de la chaussée (au lieu de suivre la partie gauche). Ne pas perdre de vue qu'en Amérique tout comme en France, les véhicules suivent la moitié droite de la chaussée.

« Lorsque je vous ai écrit il y a quelques années à ce sujet, aucune suite n'a été donnée à ma suggestion d'entamer une campagne pour que les piétons suivent la moitié gauche de la route, avec, au besoin, comme sanction, une présomption de responsabilité partielle lorsqu'ils persisteraient à suivre le côté droit et qu'ils seraient victimes d'un accident.

« La même idée nous revenant d'Amérique, je serais heureux que vous estimiez qu'il est vraiment utile d'entamer une campagne dans ce sens.

« M. JARRETT-KNOTT, Bouches-du-Rhône. »

« Monsieur le Président

« Dans un numéro des *Petites Affiches de Normandie* de l'année dernière, je trouve, par hasard, l'indication que vous recevez volontiers les suggestions relatives à la circulation, ce qui m'autorise à vous soumettre ce qui suit :

« Il arrive souvent, la nuit, quand votre éclairage est en code, et en rase campagne, aux abords des villages, que vous vous trouvez soudain à hauteur de piétons qui longent l'accotement de la route, sur leur droite, qui se croient en toute sécurité, hors de danger, et s'inquiètent peu des voitures qui les suivent. Nombreux sont victimes de cette assurance, parce qu'ils tournent le dos au danger.

« Sans doute ils se gareraient s'ils circulaient à leur gauche ?

« Circulation mécanique à droite, circulation pédestre à gauche, cela semble, à première vue, normal; mais, cette idée simpliste a sans doute été examinée depuis longtemps et je ne prétends pas ouvrir les yeux des spécialistes des problèmes de la circulation qui n'ignorent pas que pour éviter le danger il faut le regarder en face.

« H. LEMASLE, Chambre de Commerce du Tréport. »

Tout ceci est tellement l'avis des Vieux du Volant, que, depuis 1933, avant même la première lettre de notre camarade Jarrett-Knott, nous signalions cela dans nos Conseils de Prudence publiés depuis à des milliers d'exemplaires par toute la presse.

Enfin nous ajouterons que ces lettres coïncident avec une décision de notre Comité d'intensifier cette campagne et voici le dernier conseil à ce sujet communiqué à la presse ces jours derniers :

« Avec l'hiver la circulation devient plus difficile. Le mauvais temps, qui diminue la visibilité des conducteurs des véhicules rapides et favorise les dérapages, exige que chacun apporte pour circuler encore plus d'attention.

« Les piétons ne doivent pas trouver extraordinaire qu'on leur recommande de ne pas être distraits : les conducteurs de véhicules rapides ne peuvent assumer seuls la charge de les éviter et cependant combien de piétons traversent une rue, une route sans s'inquiéter de ce qui s'y passe ? Qu'arrivera-t-il s'ils rencontrent un conducteur qui en fait autant ?

« Sur la chaussée des rues et des routes le piéton est sur un terrain réservé aux véhicules, il doit donc veiller à respecter certaines règles.

« Pour traverser, ne jamais le faire en diagonale, couper toujours directement la chaussée. Lorsqu'on va descendre sur la chaussée regarder toujours ce qui arrive à gauche : au milieu de la chaussée l'attention se reportera à droite. Ne jamais reculer, ne jamais courir.

« Si le piéton a des trottoirs à sa disposition qu'il les utilise : mais qu'il fasse bien attention à ne jamais marcher à l'extrême bord, surtout s'il va dans le même sens que les véhicules qui longent le trottoir sur lequel il se trouve. Également qu'il ne descende jamais brusquement d'un trottoir, un cycliste suffirait alors à le renverser et pourrait le blesser grièvement, sans recours possible la plupart du temps.

« Si le piéton circule sur la chaussée, faute de trottoirs ou de sentiers réservés, qu'il marche en tenant sa gauche : placé ainsi il verra venir vers lui les véhicules et pourra, si besoin, se garer sur la berne. »

L'OUVRE-LETTRE.

Entre - nous ...

● *Mme et M. André Fringuet, secrétaire général des Vieux du Volant, et le Comité de notre Association très touchés des témoignages de sympathie multiples qu'ils ont reçu, s'excusent de ne pouvoir répondre personnellement à tous et prient chacun de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.*

● *Avez-vous songé à faire vérifier à votre garage, ou mieux chez un électricien spécialiste, le réglage de vos phares-code? Le conducteur s'aperçoit difficilement lui-même qu'il est éblouissant lorsqu'il conduit.*

Faites au moins l'expérience suivante : sur un sol bien de niveau arrêtez votre voiture les phares-code allumés, sans personne à bord, à 5 mètres d'un mur clair; avec un fil à plomb (une vieille bougie attachée à une ficelle par la tête fait très bien l'affaire) prenez la hauteur du sol au centre de votre phare. Reportez cette hauteur sur le mur éclairé; la ligne supérieure de la zone éclairée doit être au plus à la hauteur que vous venez d'évaluer diminuée d'un centimètre par mètre, c'est-à-dire pour cet exemple de 5 centimètres.

Ce ne sera pas parfait, mais vous serez en règle.

● *Certaines publicités se rapportant à l'automobile donnent des conseils, ou montrent des exemples qui peuvent être dangereux. Signalez-nous ces publicités et, si vous le pouvez, découpez-les et envoyez-les-nous : sous le prétexte de vanter les qualités d'un produit manufacturé on ne doit pas inciter les futurs propriétaires à s'en servir dangereusement.*

Les Mardis parisiens

VOILA encore un mois où la proximité des fêtes va nous obliger à repousser de huit jours notre déjeuner amical du 1^{er} mardi. Le prochain déjeuner au Café de la Paix, place de l'Opéra, à Paris, aura donc lieu le 10 janvier 1939 à 12 h. 30 (prix : 25 fr. par personne, plus le service).

Celui qui s'est déroulé le 6 décembre a été un véritable succès. Fort nombreux étaient nos camarades et autour de MM. Bidaud de l'Isle et Capillon, membres du Comité nous avons remarqué M^{es} Auger, Vallée et M^{me}, MM. Lévéque (de Bruxelles), Pacheu, Rozé, Auger, Réault, Maréchal, etc...

A Beaune

NOTRE sympathique délégué de Beaune, M. Jean Perret-Carnot, est en même temps directeur-adjoint de l'Office de Tourisme de cette charmante cité.

Le Congrès de cette année s'y est déroulé avec grand succès et a laissé d'excellents souvenirs à nos camarades.

Aussi nous sommes heureux d'annoncer qu'il organise un Banquet Bourguignon aux chandelles dans les Vieux Celliers des Hospices de Beaune avec réception à la Grand'Cour du Vin de Haute-Bourgogne. Les Vieux du Volant doivent lui écrire à son domicile, 13, rue Paul-Bouchard, à Beaune, le plus tôt possible. Au dernier banquet on a dû refuser 200 demandes! Hâtons-nous pour pouvoir participer à ces agapes.

L. Petit, à nouveau lauréat

NOUS allons vraisemblablement vers un record : pour la quatrième fois notre camarade L. Petit enlève notre Concours mensuel d'adhésions. Voilà un concurrent dangereux pour la

Médaille d'Or de 1938! Mais il y a, croyons-nous savoir, deux ou trois autres concurrents bien placés. La lutte reste très ouverte!!!

Derrière lui notre camarade M. Bennier arrive bien près avec 21 points... Puis notre délégué de Toulouse, M. Bouthier, totalise pour son premier match 15 points, arrivant ex-æquo avec notre camarade M. Sottas. Enfin notre délégué de Beaune ajoute 7 points à ceux qu'il totalise déjà.

C'est un mois remarquable, où la lutte fut sévère et les places chères. Merci à tous ces amis dévoués et comme à la T. S. F. : « vous ferez encore mieux la prochaine fois »... car nous savons qu'ils estiment tous que ce n'est là qu'un début!

Voici les résultats techniques :

1^{er} : L. Petit (23 points); 2^e : M. Bennier (21 p.); 3^{es} ex-æquo : M. Bouthier et M. Sottas (15 p.); 5^e : J. Perret-Carnot (7 p.).

Bravo encore! Et à fin décembre. Que nous réservez-vous pour nos étrennes? Ami Roptin, allez-vous nous amener votre 100^e adhésion? Oui vous avez bien lu, notre camarade Roptin va bientôt avoir présenté aux Vieux du Volant cent candidats. C'est beau!

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription sont à leur disposition au Siège ou leur seront envoyées gratuitement sur simple demande):

Article premier. — Toute personne, membre ou non des Vieux du Volant, peut prendre part à ce concours, à condition de s'inscrire au siège.

Art. 2. — Le classement s'obtient par addition de points : pour un membre des Vieux du Volant chaque adhésion compte 3 pts; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 pt; pour être classé, il faut totaliser au moins 5 pts.

Art. 4. — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Art. 5. — La personne ayant totalisé dans l'année le plus grand nombre de points avec un minimum de 50 points recevra la Grande Médaille d'Or des Vieux du Volant.

Notre panonceau

TOUS les Vieux du Volant connaissent notre panonceau. Tous ceux qui ont suivi ses indications en n'oubliant pas nos conseils, ont été enchantés de l'agrément qu'ils en ont retiré.

Mais il ne faut pas oublier que la liste des maisons recommandées par notre panonceau ne peut constituer un guide; pour les restaurants et hôtels il y en a de diverses classes, se renseigner d'abord par un guide, puis se diriger vers l'établissement de la catégorie désirée qui possède notre panonceau.

Pour les garagistes et quelques autres établissements, nos camarades peuvent y aller en confiance.

Mais également, dans une maison titulaire de notre panonceau, il est indispensable de prévenir le patron ou la direction que l'on est Vieux du Volant : c'est la seule manière d'avoir droit aux égards particuliers dont le propriétaire de l'établissement vous entourera puisqu'il a sollicité votre clientèle.

Voici les derniers établissements auxquels a été décerné notre panonceau :

Hôtel de la Suisse Normande, Thury-Harcourt (Calvados);
Grand Garage Automobile, Marseille;
Clinique de Sécurité, Boulogne-sur-Mer;
Relais Bernayen, Bernay (Eure);
Hôtel Royal, Cannes;
Garage de la Routière de France, Paris (17^e).

Voilà l'hiver, faites vérifier le réglage de vos phares

Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique — Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau

AIN. — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0-42; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Émile-Zola, Oyonnax; *R. Duchêne*, Belley. T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Son restaurant. Garage. T. 8.

AISNE. — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7-69; dél. rég. : *M. Péru*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4-72; *E. Moisselin*, 32, rue d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29-65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gte. ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1-10.

ALGÉRIE. — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, boul. Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R-de-Fleurie, Constantine. T. 23-00; *L.-G. Genette*, 7, rue Lamartine, Oran. T. 249-70; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2-69; *M. Martinnez*, Inkermann. T. 0-40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service. Rép. serv. tt. marq. T. 80-73.

ALLIER. — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, rue Jardet, Vichy. T. 29-19; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitailleur Gén. Essences, Huiles Pneus. T. 37-67.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23-59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22-29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An. cuis. par patron.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép. : *R. Fonge*, Mais. du Tour., prom. du Soleil, Juan-les-Pins; dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudourou, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Torihe*, place Saint-Roch, Menton. T. 4-63.

Nice. — HOTEL IMPÉRATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889-18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, boul. Garabacel. Tcf. T. 809-65. Parc grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, rue G.-Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846-81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813-83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHERA. Mécan. conc. 11, Dalpazo. T. 801-87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boul. Gambetta. T. 845-84. Ttes marq. N. et Occ. Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6-81.

Cannes. — HOTEL ROYAL, et son Restaurant. T. B. terrasse sur la Croisette. Jardin. T. 1-04. Cannes. — HOTEL VICTORIA, route d'Antibes. T. 6-28. Tcf. Jardin. T. 11-28.

Cannes. — HOTEL EUROPÉEN, 17, rue Maréchal-Foch, meublé Tcf. Pr. mod. T. 10-53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boul. Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot. T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, route d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5-27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boul. Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhésiveuse. Técalémít. T. 23-67.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

AVEYRON. — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, rue d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89-04 et 89-05.

BASSES-ALPES. — Dél. rég. : *M. Buès*, place de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRÉNÉES. — Dél. dép. *H. Varin*, 4, boul. Pyrénées, Pau; dél. rég. : *R. Liebschutz*, villa Saint-Clair, avenue Mont-Joly, Biarritz. T. 1240.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép. : *Ch. Paulmyer*, 1, avenue des Alliés, Les Milles. T. 1 (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille); dél. rég. : *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21.; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combazier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles. T. 3-67; *P. Rigot*, 26, rue Hotel-de-Ville, Arles; *J. Fages*, Moto-Club, 71, rue Paradis, Marseille; *M. Marraud*, 11, rue des Convalescents, Marseille. T. Colbert 33-91.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boul. Garibaldi. Tcf. Centre. T. Col. 32-98.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, avenue d'Arenc, Berliet, Renault. T. : N. 00-16.

Marseille. — STAR OIL, 16, boul. Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6-90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissage gonfl. toil., w.-c. T. 3-37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2-23.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLE-TERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1-10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Véranda, Pergola. T. 0-36.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

CALVADOS. — Dél. rég. : *G. Gateau*, route de Pont-l'Évêque, Trouville. T. 61-58. *J. Guespin*, 8, avenue République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE, route Saint-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47-65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34-83.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salon de thé. T. 84.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1-99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702-17.

— ABBRÉVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Tbt.	Très bonne table.
Gé.	Grand Confort.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Ouvert dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gte.	Mécanique générale.

CAMEROUN. — Dél. : *P. Lalaure, Douala*,
CANTAL. — Dél. dép. : *A. Chans, rue Jules Ferry, Aurillac*; dél. rég. : *Ph. de Passario, 17, rue Marchande, Saint-Flour*.

CHARENTE. —

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD, Fiat, Delage, Peugeot. T. 0-50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. —

La Rochelle. — CAFÉ MODERNE, 48, quai Duperré. T. 20-68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, rue Saint-Jean, Poisson, coquille. T. 25-63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue de Presche. Dépan. Électr. Tr. soign. T. 31-18.

CHER. — Dél. dép. : *R. Herlin, 2, r. des Lauriers, Bourges*.

CORRÈZE. —

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : *G. Michaux, 3, boul. Sylvestre Marcaggi, Ajaccio*; dél. rég. : *A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra Bastia*. T. 3-45.

Bastia. — ÉTABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

CÔTE-D'OR. — Dél. dép. : *L. Petitjean, 18, place Darcy, Dijon*. T. 18-63; dél. rég. : *J. Perret, Carnot, 13, rue P.-Bouchard, Beaune*. T. 4-66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort; s. restaur., sa cave. T. 0-60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné, 1, rue Jacques-Cellerier. T. 656.

COTES-DU-NORD. —

Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1-29.

CREUSE. — Dél. rég. : *E. Rouchon-Mazerat, 18, fg de Toulouse, Guéret*. T. 186.

DEUX-SÈVRES. —

Niort. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRÈCHE. Tcf. Restaurant, Garage. T. 1-78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : *René Foy, à Nontron*.

DOUBS. — Dél. rég. : *L. Guillaume, Beurre*.

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, avenue maréchal Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, Tcf., 6, vi. Garage. T. 14-17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT. Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

DROME. — Dél. rég. : *M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons*. T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hostchkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sé. Mécan. générale, 8, place Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. rég. : *J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer*; *H. Léger, Château du Gros-Theil, Le Gros-Theil*. T. 6; *P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre*.

Bernay. — RELAIS BERNAYEN, 66, rue Thierry. Carburants. Huiles. Pneus. V.d.V. — DF — T. 297.

Vernon. — GARAGE HOSCHÈDE ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : *G. Beaunière, 15, rue de la Gare, Dreux*. T. 1-01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ÉTAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V.

Châteaudun. — CAFÉ DE PARIS, Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTÈRE. — Dél. dép. : *H. Jury, 30, rue J.-Jaurès, Brest*; dél. rég. : *M. Masson, 26, rue de Brest, Morlaix*.

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. V.d.V. : b. accueil; b. table; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'ÉPÉE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GARD. —

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ cadre Provenc. Tcf. fine cuis.; crus choix. T. 1-36

GERS. — Dél. dép. : *M. Alliot, 4, rue de Baron, Auch*. T. 54.



Notre Panonceau.

GIRONDE. — Dél. dép. : *G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux*. T. 35-53, dél. rég. : *E. Jeanneau, 203, rue Nationale, Saint-André-de-Cubzac*; *J. Farges, Marcheprime*. T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFÉ DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33-68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80-088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE, 8 à 12, rue Capdeville. T. 52-03. Rép. ser.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. Aquitaine 93-296.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12, rue Cursol. T. 54-66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marqué. T. 81-303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, rue Saint-Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tcf. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33 route Médoc. Rép. sé. R. 22-82.

Archachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0-50.

Archachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3-53.

La Réole. — ATELIERS de MÉCAN et CARROSSERIE DE GUYENNE, 11 avenue Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sé. 119, route de Toulouse.

HAUTE-GARONNE. — Dél. dép. : *M. Bouthier, 2, pl. Dupuy, Toulouse*. T. 211-34; dél. rég. : *P. Denat, 36, r. Aubusson, Toulouse*. T. 216-95; *E. Roux, 24, r. de Launaguet, Toulouse*.

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. : *J. Roussillon, boulevard de la République, Le Puy*. T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : *Dr R. Martin, Rolenpont*. T. 17.

HAUTES-PYRÉNÉES. — Dél. dép. : *L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes*; Dél. rég. : *L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes*.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Pr. Grotte Année. T. 0-78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, avenue Hélios. Confort moderne. Cuisine soignée.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : *T. Arnold, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains*. T. 2-89; *Dr Meynier, Maison Desres, Saint-Julien-en-Gévois*; *E. Bafou, route de Bonneville, Annemasse*. T. 176.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Gévois. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép. : *C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges*. T. 26-14; Dél. rég. : *R. Herlin, 25, rue de la Révolution, Limoges*.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillage aux meilleurs prix.

HÉRAULT. — Dél. rég. : *R. Cébe, 7, avenue Saint-Saëns, Béziers*. T. 10-36.

Montpellier. — GARAGE BOURRELY, 11, rue Bourrée; ag. Delahaye, Chenard, Bugatti. T. 53-78.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : *André Belleville, 43, rue des Masses, à Paramé*. T. 50-64. Dél. rég. : *Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes*. T. 38-12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO, boul. La Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20-21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : *A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau*; *A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavallière*; *G. Thauraux, à Restigné*; *Devaultx de Chambord, La Coulrière, par Perrusson*.

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1-93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFÉ DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1-25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orget. Station-Service des Pneus. T. 19-99.

Tours. — SERVICE TÉCALÉMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spé. V.d.V., 4, rue Charles-Gilles.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables.

ISÈRE. — Dél. rég. : *N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron*; *L. Eyrard, 7, place du Champ-de-Mars, Bourgoin*. T. 462.

Grenoble. — CAFÉ DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0-23.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIÈRES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis, Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, face gare, son Rest., sa Taverne jour et nuit. T. 2-21 et 0-21.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers. Tcf. B. accueil.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, avenue Alsace-Lorraine. Plat du j. cte.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T.
Grenoble. — GARAGE DU PARC, rue Liberté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit. T. 3-53.
Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. P m. T. 6-85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, place Vau-
canson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25-74.
Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCES-
SOIRES, Huiles. Ess., 20, rue République.
Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf. Table parfaite G. Année. T. 34.

Les Vieux du Volant s'aident en toutes circonstances.

JURA. — Dél. dép. : J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. T. 0-08.

Morez. — GARAGE CITROËN, Marcel Armoni, 47, rue République. Toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à Saint-Paul-les-Dax. T. 3-49.

Saint-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROËN Réparations soignées. R. N. 10. T. 3-10.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : G. Morgot, boul. de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dép. : S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne.

Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1812. Gar. chauffé. 19-21, rue Noëtas. T. 24-37.

Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT Station-Service, 79, place Diderot. T. 2408.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1, place de la Loire. T. 33-51. Huiles et Carburants N.º 7.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino La Baule, T. 1-37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 133-35.

Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165-38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — FLEPEN-HOTEL. T. 24-25, 107, avenue de Paris. Tout confort.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 30-35 frs. G. T. 1-04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, avenue de la Gare. Ouv. tte année. T. 20-65.

La Baule. — GARAGE MINOT, route de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1-57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage. T. 2.

Pornichet. — ARMORIC AGENCIE, avenue de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5-28.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55, fg. Bannier, Orléans. T. 21-53.

Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20-13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant. Garage. T. 24-35.

Orléans. — AUTO-GARAGE DE FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1-53.
Gien. — HOTEL DE L'ÉCU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spéci. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.
Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dép. : G. Bélis, 17, c. du 14-juillet, Agen; dél. rég. : A. Arguillot fils, Barbaste. T. 16; R. Gayraud, 22, rue d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZÈRE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. —

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat.-Gontier. Cg. T. 6-59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, boul. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23-23.

Angers. — GARAGE BOUTIN, Frères, 46 boul. R.-René Delage, Fiat, Talbot. 20-85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fouret, 9, rue Mar.-Foch, Cherbourg. T. 5-17; dél. rég. : R. Letion, à Villedieu-les-Poëles; M. Higelin, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv. t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc. T. 17.

Pontorson. — GAR. MODERNE. Mécan. gé. Electr. Auto. Rép. soignées. T. 37.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE, Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-les-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne T.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

MARNE. — Dél. dép. : L. Hatzfela, 176, rue de Vesle, Reims. T. 38-16; dél. rég. : A. Cunin, 10, rue de l'Écu, Reims. T. 35-98; A. Ollinger, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François; F. de Rojas, 1, rue Récamier, Châlons-sur-Marne.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD RÉUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION, SERVICE HATZFIELD. Service parfait. T. 39-16.

Châlons-s.-Marne. — HOTEL-REST DU POT D'ÉTAIN. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ÉTOILE. Étape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2-15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Péraire, à Fédala.

HOTEL-REST. DES RUINES DE BANASSA Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tleta du Gharb.

MAYENNE. — Dél. dép. : M. Brilhault, 93, rue de Bretagne, Laval. T. 2-07 et 1-24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1-86.

MEURTHE-ET-MOSSELLE. — Dél. rég. : O. Courty, 86, rue de Metz, Longwy.

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5-97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3-67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3-26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boul. Albert-Ier, Tcf. Rest. en terrasse. T. 0-38.

Monaco. — ÉLECTRICITÉ-AUTO, 1, rue Açores. Répar. rap. et soign. T. 15-03.

MORBIHAN. —

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRÉ. Renault, 7, rue Le Brix et route Nantes.

MOSÈLLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5-39.

NIÈVRE. — Dél. dép. : A. Decelle, 28, rue Saint-Bénin, Nevers. T. 4-35; dél. rég. : J. Deguerque, 26, r. J.-Jaurès, Nevers. T. L. Petit à Cosnes; P. de Laplanche, Millay.

NORD. — Dél. dép. : A. Dufossez, 32, boul. Liberté, Lille. T. 11-03; dél. rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau. T. 0-35.

Lille. — HUILE LUBROCLINE. Ets Franchomme et Scribe, 217 boul. Liberté. T. 300-03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile, 9, rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. ser. Ouvert jout. et nuit. T. 540-11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son orch. son rest., son bar réputés. Pm. T. 529-11-12-13. Marcq-en-Bareuil. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4, boul. de Lille. T. 595-35.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, place de la Gare, Compiègne. T. 6-40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1-07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0-85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS, Peugeot, Panhard. T. 1-66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rougeyron, à Domfront; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

Bagnoles-de-l'Orne. — HOTEL DE TESSÉ. Tessé-la-Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : F. Roussel, 15, rue Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég. : R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; F. Deherrison, fg Saint-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, boul. Strasbourg, Arras. D. R. Bommer, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres, 57, rue de la Mer.

Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : F. Bouchaudy, Hotel de Londres, Le Mont-Dore. T. 56.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard, place Delfile ».

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Répar. T. 0-73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, route de Charade. Pension. Restaur. Gd Parc. T. 1-92.

Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu.

RHÔNE. — Dél. dép. : G. Lévy, 25, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38-53; dél. rég. : R. Malaval, 28, r. Chevreul, Lyon. T. Parmentier 36-47; Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123; A. Mermel, 32, av. H.-Barbusse, Villeurbanne.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tcf. T. F. 56-55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48-88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURÈS, 51, avenue Jean-Jaurès, Atl. de répa. T. : P. 09-28.

Lyon. — Mulatière. — GARAGE DU CONFLENT, avantages aux V.d.V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3-71. Route Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép. : *J. Ravatin*, 6, rue *Lacretelle*, *Macon*. T. 352; dél. rég. : *Marin Faure*, 6, rue de *l'Asile*, *Châlons-sur-Saone*. T. 306; dél. rég. : *Lemaire*, 21, avenue de la *Gare Autun*.

Macon. — **HOTEL BELLEVUE ET L'ARTLINE.** Tcf. Restaurant. Garage. T. 2-68.

Macon. — **BRAS. REST. DU TONNEAU**, 12, rue *Gambetta*, face Chambre du Commerce. T. 2-35.

SARTHE. — Dél. dép. : *L. Gambaud*, 106, rue *Chancy*, *Le Mans*.

Le Mans. — **RESTAURANT HEMERY**, rue *Dr Leroy* spéci. rég. rendez-vous *Gourm*.

Le Mans. — **GARAGE EXCÉLSIOR**, Route d'*Alençon*, *Berliet Dunlop*, rép. sér. T. 570.

La Flèche. — **GARAGE CLOSIER**, Ag. *Peugeot*, réparations sérieuses. Dép. *J.* et *N.* T. 1-73.

Suivez les RÉUNIONS régionales des Vieux du Volant.

SAVOIE. — Dél. dép. : *L. Vuillermet*, 17, boul. de la *Colonne*, *Chambéry*.

SEINE-INF. — Dél. dép. : *A. Drancé fils*, 38, quai *G.-Boulet*, *Rouen*. T. 372-52; dél. rég. : *R. Briulet*, 15, rue des *Galeries*, *L'Écamp*. T. 314; *A. Dafrin*, 67, avenue *Verdun*, *Dieppe*; *E. Rigaux*, 18, quai *Lambardie*, *Le Havre*. T. 67-40.

Caudébec. — **REST RADIO-NORMANDIE**, pergola, vue unique *Seine*. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas-d'Alliermont. — *Zoerb W. AUTO-REPARATION*. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. T. 21.

SEINE-ET-MARNE. —

Claye-Souilly. — **AUTO-GARAGE DE CLAYE**, *Panhard*, Atel. mécan. Dépan. Nuit T. 37.

Fontainebleau-Avon. — **HOTEL DES CHASSES** Tcf. Table Table exquise. G. T. 58-11.

SOMME. — Dél. dép. : *R. Bulot*, 172, rue *Laurédeau*, *Amiens*. T. 430; dél. rég. : *Michel Dore*, 30, chemin *d'Hocquet*, *Abbeville*; *F. Hols-taine*, avenue de la *Républ*, *Péronne*. T. 221; *P. Bail*, rue du *Mont-Roti*, *Cayeux-s.-Mer*.

SYRIE-LIBAN. — Dél. : *F. Michel*, dir. *Police Liban*, *Beyrouth*.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

TARN. — Dél. dép. : *M. Mencerey*, 5, rue *d'Elbène*, *Albi*. T. 3-36.; dél. rég. : *L. Bolon*, rue du *Galinier*, *Mazamet*.

TARN-ET-GARONNE. — Dél. dép. : *L. Brouillaud*, 40, rue *Lagravère*, *Montauban*.

TER. BELFORT. — Dél. dép. : *L. Lienemann*, 10, rue *Card.-Mercier*, *Belfort*. T. 11-57.

TONKIN. — Dél. : *R. Girardot*, 27, boul. *Roland*, *Hanoï*.

VAR. — Dél. rég. : *M. de Beney*, 9, rue *Colbert*, *Toulon*; *M. Fabre*, avoué à *Brignoles*. T. 161; *G. Roudieillac*, 8, boul. *Georges-Clémenceau*, *Draguignan*; *H. Alquier*, Ile de *Port-Cros*; *Pierre Auric*, 43, avenue de *Belgique*, *Hyères*; *H. Richard*, « *A St-Denis* », 17, av. *Alph.-Denis*, *Hyères*; *Weber de Barbaron*, chât. du *Colombet*, *Sanary*.

Draguignan. — **ELECTRIC AUTOS**, all. *Azemars*. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — **HOTEL SUISSE ET DES ILES**. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1-01.

Hyères. — **AGENCE PONS**, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0-76.

Port-Gros. — **HOSTELLERIE PROVENCALE**. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Sainte-Maxime. — **GRAND GARAGE MODERNE**. Rép. sér. Atel. mod.

VAUCLUSE. — Dél. dép. : *Félix Cler*, 19, r. des *Teinturiers*, *Avignon*. T. 5-31; Dél. rég. : *J. Borelli*, 15, boul. la *Gare*, *Carpentras*. T. 154.

Avignon. — **STATION-SERVICE ESCALIER**, route de *Marseille*. *Essence-Super*, *Huiles*.

Villeneuve-les-Avignon. — **LE PRIEURÉ**, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis, crus choisis. T. 36.

Mornas. — **HOSTELLERIE DES ADRETS**, Rte *Nle*. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDÉE. —

Fontenay-le-Comte. — **HOTEL DE FRANCE**. Tcf. Restaurant G. T. 2-62.

Saint-Jean-de-Monts. — **HOTEL DE LA PLAGE**, le seul sur plage. Sa cuisine.

Saint-Jean-de-Monts. — **GARAGE MODERNE**. Rép. sér. mécan. gle.

VIENNE. — Dél. dép. : *L. Didelot*, 6, rue de l'*Hotel-Dieu*, *Poitiers*. T. 0-44; dél. rég. : *Schrok*, La *Command. d'Orion*, *Châtellerault*.

Poitiers. — **GARAGE MORIN Frères**. Citroën Atl. moderne, 34, rue *Carnot*.

Poitiers. — **GRAND HOTEL DU JET D'EAU**. Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'*Armes*.

Châtellerault. — **STATION SERVICE PNEUMATIQUE**, 16, rue *Président-Wilson*. T. 1-99.

Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite.

VOSGES. — Dél. dép. : *M. Daudé*, place *GUILGOT*, *Epinal*. T. 34-05.

YONNE. — Dél. dép. : *G. Bidault de l'Isle*, à *l'Isle-sur-Serein*.

Joinny. — **CENTRAL GARAGE**, 2, quai *Paris*, *Peugeot*, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — **HOTEL DU NORD**. Tcf. 25 ch. cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — **GARAGES MODERNES**, 105 rue *Lyon*, *Peugeot*, *Panhard*, Nuit. T. 67.

RÉGION PARISIENNE

Paris. — **GRAND HOTEL DE L'EUROPE**, 15, rue de *Constantinople*. Rest. Tcf.

Paris. — **MODERN-HOTEL**, 3, rue *Parrot*, près gare *Lyon*. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — **MIAMI HOTEL**, 56, rue des *Acacias*, *Etoile-Maillet*, Tcf. mod. T. Et. 36-26.

Paris. — **SPORT NORD**, 27, rue *Dunkerque*, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — **GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES**, 42, cours de *Vincennes*. Maison de confiance.

Paris. — **STATION SERVICE DE BORD**, Ess. huile. Entrée ttes voit., 54, avenue *Daumesnil*, T. Did. 44-20.

Paris. — **MAINE AUTOM**. Le gar. des V.d.V. Récep. amic., 3, rue *Aug.-Mie*. Dan. 66-48 (14^e).

Paris. — **LE MÉDECIN DES MOTEURS**. P. Dumay, 171, boul. *Davout*, rép. sér. Roq. 53-45.

Paris. — **SIMPLEX-GARAGE**, 20, rue *Courat* (20^e). *Amilcar*, *Citroën*, *Peugeot*.

Paris. — **SCRIP-AUTO**, voit. occas. prov. reprises. Ag. *Renault*, 34, r. *Guersant*. Eto. 08-22.

Arceuil. — **PONTONS DE GRAISSAGE**, 47, Route d'*Orléans*, *Lavage*, *Huile*, *Ess*.

Asnières. — **ROYAL AUTO ÉCOLE**, 6, avenue des *Crésillons*. T. Grés. 23-59.

Neuilly-sur-Seine. — **FERME DE LA JATTE**. Restaurant Réputé, 197, boul. *Bineau*.

SEINE-ET-OISE. — *Angerville*. — **GARAGE DE L'AVEN.** de *PARIS*, *Peugeot*, *Ford*, *Mathis*. T. 46.

Arpajon. — **RESTAURANT MÉTIVIER**, Cuis. exq. arr. vins *Touraine*. T. 1-16.

Arpajon. — **GD GARAGE ARPAJONNAIS**, 97, Gde-Rue, ag. *Renault*, *Trav. conscient*. T. 89.

Enghien. — **GARAGE ST-CHRISTOPHE**, Ag. *Renault*. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — **GARAGE CROCQFER**, Gde Rue *Citroën*, *Delage*, *Latil*. T. 0-01.

La Roche-Guyon. — **LA MAISON ROUGE**. Hotel-Restaurant *Batrémémy*. G.

Le Vésinet. — **LES IBIS**, HOTEL RESTAURANT RÉPUTÉ. Gg. T. 6-30.

Linas. — **GARAGE DES AS**, route d'*Orléans*, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — **EXPANSION AUTOMOBILE**, station-service, pont elev. T. 48.

Pierrelaye. — **MODERN GARAGE**, 150, route *Nle*, 14, *Artisan Mécan*. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — **LE GARAGE MODERNE**. *Renault*, électr. T. Dom. 6.

Rambouillet. — **LE RELAI DU CHATEAU**. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — **NATIONALE STATION SERVICE**, Route *Fontainebleau*, Nuit. T. 97.

Saint-Gratien. — **AU RELAI VERT**, Route *Nle*, 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

Saint-Ouen-l'Aumône. — **GARAGE HINAUD**. *Citroën*, Atel. mod. T. Pontoise 2-34.

Trappes. — **STATION SERVICE MORISSET**. Ang. N. 20, 12, *Huil. Ess. Pneus*.

Villiers-s.-Marne. — **GARAGE RICHARD**, 8, route *Plessis*, *Chenard*, *Lafly*. T. 60. P. mod.

HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, Rue Saint-Honoré — 202, Rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES

JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville et Inter — Tél. : OPÉRA 02-30 à 02-35

M. LERCHE, Directeur et Membre des "VIEUX DU VOLANT" sera très heureux de vous recevoir Carte n° 1014 chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Adr. : Tél. : JAMBALANY III PARIS

VIEUX DU VOLANT venez tous à nos RÉUNIONS AMICALES

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE NOVEMBRE 1938

10.265. Bonneau Fernand (1920), Hte-Gar. — 10.266. Roux Élie (1906), Tarn-et-Gar. — 10.267. Bières Emmanuel (1917), Hte-Gar. — 10.268. Maréchal Daniel (1923), Hte-Gar. — 10.269. Lajoux Jean-Marie (1920), Hte-Gar. — 10.270. Castanié Raymond (1916), Hte-Gar. — 10.271. Dueros Antonin (1909), Hte-Gar. — 10.272. Dueros Simon (1909), Hte-Gar. — 10.273. Roux Émile (1920), Hte-Gar. — 10.274. Boutin Robert (1919), Paris. — 10.275. Cools Robert (1923), Seine. — 10.276. Loridan Charles (1919), Seine. — 10.277. Côte Georges (1915), Paris. — 10.278. Delangre Maurice (1922), Paris. — 10.279. Baligan Louis (1922), Seine. — 10.280. Giaume Prosper (1913), A.-M. — 10.281. Batté Gustave (1912), Ardennes. — 10.282. Demougeot Henri (1922), Terr. Belfort. — 10.283. Valentin Lucien (1923), Ter. Belfort. — 10.284. Maréchal Tony (1923), Doubs. — 10.285. Bernard Louis (1909), Yonne. — 10.286. Long François (1901), Ain. — 10.287. Charpy Pierre (1914), Rhône. — 10.288. Trompier Louis (1916), Ain. — 10.289. Huguenin René (1920), Rhône. — 10.290. Vœgelé Ernest (1923), Nord. — 10.291. Pasquier Abel (1919), A.-M. — 10.292. Hubert René (1914), Paris. — 10.293. Baxter William (1921), P.-de-C. — 10.294. Piot André (1923), Aube. — 10.295. Mme Henry Capitaine de Villebonne (1910), S.-et-L. — 10.296. Delval Léon (1911), Nord. — 10.297. Michel Ferdinand (1917), Liban. — 10.298. Roux Honoré (1912), B.-du-Rh. — 10.299. Langlois Louis (1912), Calvados. — 10.300. David Marcel (1923), Oise. — 10.301. Le Bour Clet (1920), Finistère. — 10.302. Naud Abel (1914), Hérault. — 10.303. Madier de Champvermeil Georges (1923), Algérie. — 10.304. Rhor Marcel (1923), Vosges. — 10.305. Morel Pierre (1923), Vaucluse. — 10.306. Vincent Arnold (1914), Paris. — 10.307. Lopès Max (1914), Paris. — 10.308. Ansel Louis (1907), P.-de-C. — 10.309. Lambert Victor (1922), Somme. — 10.310. Pignatell Eugène (1921), Var. — 10.311. Rosert Jean (1913), Marne. — 10.312. Gazet Gabriel. — 10.313. Tournier Émile (1921), Paris. — 10.314. Gauthier Alphonse (1914), Ain. — 10.315. Dumond Marcel (1922), Loire. — 10.316. Boittiaux Richard (1923), Nord. — 10.317. Bouillon Henri (1916), Rhône. — 10.318. Thévenot Jean (1915), Paris. — 10.319. Delavay Louis (1914), Hte-Savoie. — 10.320. Nevière Albert (1923), Hte-Savoie. — 10.321. Panza Paul (1920), Hte-Savoie. — 10.322. Forestier Léon (1913), Hte-Savoie. — 10.323. Peguet Francis (1921), Hte-Savoie. — 10.324. Tomine Camille (1912), Ille-et-Vilaine. — 10.325. Duflot Eugène (1904), Aisne. — 10.326. Fontaine-Sourmais Raymond (1913), Aisne. — 10.327. Prince Batoula Al. W. K. (1914), Paris. — 10.328. Bollack Fanny (1914), Paris. — 10.329. Breland Jacques (1904), Ain. — 10.330. Picot Pierre (1923), M.-et-L. — 10.331. Desgranges Lucien (1920), Yonne. — 10.332. Bonnet Émile (1915), Gironde. — 10.333. Patte Léon (1916), Seine. — 10.334. Watremez (1898), Paris. — 10.335. Ballot François (1921), Seine. — 10.336. Le Camus Jehan (1922), Hérault. — 10.337. Vinchon Louis (1919), Nord. — 10.338. Rataboul Émile (1923), T.-et-G. — 10.339. Denevers Joseph (1919), H.-P. — 10.340. Dotin René (1922), S.-Inf. — 10.341. Coullet Edouard (1920), B.-du-Rh. — 10.342. Paumier André (1903), Rhône. — 10.343. Peyret Léonce (1913), B.-P. — 10.344. Vard Charles (1923), Côte-d'Or. — 10.345. Desitter Reynald (1910), Côte-d'Or. — 10.346. Lambert Émile (1922), Côte-d'Or. — 10.347. Latour Jean (1926), Côte-d'Or. — 10.348. Viardot Paul (1917), Côte-d'Or. — 10.349. Coquillard Michel (1923), Ille-et-Vil. — 10.350. Renault Daniel (1922), L.-Inf. — 10.351. Longe Barthélémy (1920), Hte-Gar. — 10.352. Cluset Jean (1918), L.-et-G. — 10.353. Jauniaux Émile (1907), Hte-Gar. — 10.354. Pally Georges (1902), A.-M. — 10.355.

Grosse Roger (1916), S.-et-O. — 10.356. Marly Félix (1908), Paris. — 10.357. Renaudin Henri (1904), Seine. — 10.358. Crouzet Jean (1910), Eure. — 10.359. Guérin Georges (1911), Paris. — 10.360. Guérin Gaston (1909), Paris. — 10.361. Wins Maurice (1919), Nord. — 10.362. Dufour Jean (1922), Gironde. — 10.363. Carcassin René (1922), Hte-Vienne. — 10.364. Brès Maurice (1920), Liban. — 10.365. Durbec Mathilde (1922), B.-du-R. — 10.366. Butez Auguste (1923), Aisne. — 10.367. Piganeau André (1913), Gironde. — 10.368. Monier François (1916), Paris. — 10.369. Desin Félix (1922), Paris. — 10.370. Barbou Pierre (1921), Paris. — 10.371. Chagnollaud André (1923), Paris. — 10.372. Chiré Ferdinand (1921), S.-et-L. — 10.373. Pasquié André (1923), Paris. — 10.374. Barthélémy Jean (1921), Isère. — 10.375. Pongor Albert (1907), Paris. — 10.376. Fourcault-Hardonnier Robert (1920), Paris. — 10.377. Palais Jean (1918), Loire. — 10.378. Ehrsam Henri (1920), Paris. — 10.379. Rouzès Jacques (1914), Hte-Gar. — 10.380. Delon Louis (1908), Hte-Gar. — 10.381. Foissac Ernest (1921), Hte-Gar. — 10.382. Féron Maurice (1923), Hte-Gar. — 10.383. Cœillet Henri (1919), Hte-Gar. — 10.384. Galy Baptiste (1919), Hte-Gar. — 10.385. Courtinade Pierre (1923), Hte-Gar. — 10.386. Richard Marcel (1911), Hte-Gar. — 10.387. Poisson Henri (1923), Hte-Gar. — 10.388. Préjoux Louis (1923), Savoie. — 10.389. Pichon Maurice (1921), Loire. — 10.390. Humbert Georges (1922), Seine. — 10.391. Sainson Émile (1911), A.-M. — 10.392. Mme Andrée Blum (1923), L.-Inf. — 10.393. Mari Marius (1920), A.-M. — 10.394. Klein Georges (1923), Seine. — 10.395. Favre Charles (1910), Seine. — 10.396. Brisset Louis (1921), Indre. — 10.397. Périgot Paul (1918), Indre. — 10.398. Gerbay Antoine (1913), Loire. — 10.399. Fichet Charles (1908), Belgique. — 10.400. Cholin Paul (1909), Seine. — 10.401. Basset Jean-Baptiste (1917), P.-de-D. — 10.402. Delorgey Pierre (1912), Côte-d'Or. — 10.403. Girard Louis (1920), Seine. — 10.404. Carpentier Georges (1922), P.-de-C. — 10.405. Roux Marius (1920), B.-du-Rh. — 10.406. Nuel René (1922), Gironde. — 10.407. Kazan Ernest (1915), S.-et-O. — 10.408. Schlegel Maurice (1923), A.-M. — 10.409. Cabaud Jean (1900), S.-et-L. — 10.410. Étienne Pierre (1921), M.-et-M. — 10.411. Latapie Claude (1923), Gironde. — 10.412. Malicot Alexis (1922), S.-et-O. — 10.413. Moret Romain (1923), Loiret. — 10.414. Garman Frank-Wilfred (1909), P.-de-C.

(A suivre.)

Automobilistes,

en adoptant la véritable courroie-chaine

W H I T T L E

cuir extra et maillons d'acier combinés

Se pose en 2 minutes. Donne un entraînement parfait, une flexibilité absolue. Ne demande aucun entretien. Dure indéfiniment. Supprime le démontage du radiateur.

Représentant exclusif : Éts ROLLET & C^e
64, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (Roquette 86-42)

SAVEZ-VOUS?...

- Comment on se fait traiter de « vieille cloche » ? (Si non, voir page 3.)
- Ce que certains automobilistes pensent de la vitesse des poids lourds ? (Si non, voir page 7.)
- Que les piétons doivent circuler en tenant leur gauche lorsqu'ils sont sur la chaussée ? (Si non, voir page 10.)
- Comment on peut améliorer l'éclairage de sa voiture ? (Si non, voir page 7.)
- Où sont nos délégués ? (Si non, voir pages 12, 13, 14 et 15.)
- Qui a enlevé la Médaille d'Argent du Concours d'Adhérents de novembre ? (Si non, voir page 11.)
- Quel sera le plan d'action des Vieux du Volant pour 1939 ? (Si non, voir page 9.)
- Comment on peut améliorer la circulation ? (Si non, voir page 1.)
- Que vous avez une demande d'adhésion pour faire adhérer celui de vos amis auquel vous avez parlé récemment de Vieux du Volant ? (Si non, tournez la page !)

Et si vous avez pu répondre à six de ces questions, c'est la preuve que votre mémoire est bonne et que... vous avez bien lu Au Volant. Merci !

Vieux du Volant

portez
le fanion. 10 frs
l'insigne-boutonnière. 6 frs

franco

N'OUBLIEZ PAS QUE
on s'éclaire, on se chauffe, on cuisine, on soude
sur la Route et à l'Étape avec le **GAZ MAGONDEAUX**

Société Nouvelle MAGONDEAUX, 30, Bd Pershing, PARIS (17^e) — Pte Maillot
Téléphone : ÉTOILE 48-65 et 48-66

Renseignements gratuits — Remise 5 % en demandant la notice A

L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petits annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 10.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue; où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administr., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Écrite Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

CHAUFFEUR, permis poids lourds, libéré service milit., très sérieux, demande place urgent. Fc. Au Volant.

AUTOS

CABRIOLET décapotable, 11t aluminium, 4 places plus 2, Viva-Stella, moteur revisé, car-

rosserie et mécanique impeccable, six roues, cause achat camionnette. Px. 6.000 frs.

VIEUX TACOTS

PLUSIEURS Vieux Tacots à vendre. S'adresser Au Volant qui transmet.

VINS

VINS DE BORDEAUX de propriétaire. Séverac, viticulteur, Portets (Gironde). Vignoble de famille depuis 1864. Expédition France et Étranger. Tarifs sur demande. Remises aux V. du V. Bordeaux 1904. Permis 711 (V. n° 2955). Vins en fûts et en bouteilles.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 160 fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20%, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

DIVERS

A VENDRE, Moteur Diesel-Renault 8 CV très bon état avec ou sans dynamo 5,5 kw. Chargères, Gueugnon (S.-et-L.).

FAITES ASSURER

vos amis

CONTRE LES ACCIDENTS

en les faisant adhérer aux

Vieux du Volant

Vous êtes convaincu de l'utilité de la

CAMPAGNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT »; à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription et vous les certifie exacts. J'y joins la somme de 50 francs, montant du droit d'entrée.

NOM :

Prénom : Nationalité :

Profession :

Adresse :

Date du permis de conduire :

N° du permis : Lieu de délivrance :

, le

193

(Signature)

à laquelle
vous apportez
votre collaboration
en étant des nôtres

**N'ACCEPTEZ PAS
QUE VOS AMIS
VOUS LAISSENT
TRAVAILLER
A
LEUR SÉCURITÉ
SANS
Y PARTICIPER**